

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49918)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49918)	Jury par défaut	Tous les candidats	13	54	53	53	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49918)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	25	24	24	1	10 %
			Masculin	29	29	29	9	90 %
			Total	54	53	53	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49918)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	4	4	4	0	
				B	1	1	1	0	
				TB	2	2	2	0	
				TBF	1	1	1	0	
				Total	9	8	8	0	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	10	10	2	100 %
				AB	6	6	6	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	17	17	17	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	13	13	13	5	62,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	7	7	7	2	25 %
				B	3	3	3	1	12,5 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	28	28	28	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49918)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	39	38	38	9	90 %
			En réorientation	10	10	10	1	10 %
			Non scolarisés	3	3	3	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	54	53	53	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Paul Valéry - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49918)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les bulletins scolaires	Les bulletins scolaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les bulletins scolaires et autres documents portés à notre connaissance (rapport de stages, participation à des concours,...)	Les bulletins scolaires et autres documents portés à notre connaissance (rapport de stages, participation à des concours,...)	Très important
Savoir-être	Les bulletins scolaires et autres documents portés à notre connaissance pouvant nous éclairer sur le savoir être du candidat	Les bulletins scolaires et autres documents portés à notre connaissance pouvant nous éclairer sur le savoir être du candidat	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation et autres documents portés à notre connaissance pouvant nous éclairer sur la motivation du candidat	Lettre de motivation et autres documents portés à notre connaissance pouvant nous éclairer sur la motivation du candidat	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Tout document attestant des engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Tout document attestant des engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Néant

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

non concerné

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux , composée des professeurs du certificat de spécialisation et dirigée par le chef d'établissement:

- 1ère réunion pour indiquer les critères d'analyse des dossiers et la répartition des candidatures au sein de la CEV.
- 2nd temps pour former à l'interface les nouveaux enseignants de la CEV.
- Examen en autonomie des candidatures
- Réunion bilan de la CEV avant validation du classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a jugé positivement certains dossiers comprenant des curriculums scolaires non linéaires. Le parcours de l'élève est prioritaire et ses expériences peuvent être valorisées. La lettre de motivation est importante.

Il faut essayer d'en écrire une sincère et argumentée qui ne semble pas trop faite par l'IA.

Signature :

Corinne AMROUCH,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Paul Valéry